



Citoyen-ne-s, Parlementaires, Elu-e-s,
Communauté médicale et universitaire, Syndicalistes

Après deux mois de lutte, nous avons défendu notre projet de maintien de la transplantation hépatique sur Henri Mondor, au ministère de la santé.

Ce 8 février 2018, des parlementaires du Val-de-Marne dans leur diversité politique (LR, LREM, MODEM, PS, PCF, FI) accompagnés par une délégation de la Coordination ont été reçues par le Directeur adjoint du cabinet de Mme Buzyn, Ministre de la santé, en présence du Directeur général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) ainsi que celui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France.

Cette réunion, demandée depuis deux mois, a permis de présenter le projet médical du GHU Henri Mondor / Albert Chenevier (voir verso) autour de la Transplantation hépatique. Force est de constater que nous n'avons rien appris de celui du Directeur général de l'AP-HP, M. Hirsch, dont le seul leitmotiv était sa volonté de réduire de 4 à 3 le nombre de services de

transplantation hépatique au sein de l'AP-HP. L'ARS, pour sa part, n'a pas su expliquer pourquoi la nécessité affirmée, en octobre 2017, de 5 services de transplantations hépatiques, était démentie en février 2018, pour passer à 3, alors qu'elle reconnaissait elle-même, une demande en hausse de greffes hépatiques.

Mais le plus scandaleux, pour l'ensemble des val-de-marnais-es présent-es, fut le chantage de M. Hirsch conditionnant la réalisation du bâtiment Réanimation-Bloc-Interventionnel (RBI), à l'acceptation de son projet, alors que cet équipement est indispensable à l'avenir de l'Hôpital Mondor.

Il est inadmissible de mettre ainsi l'avenir d'un Groupement hospitalier, d'une faculté, de l'université, et la santé des patients,

entre les mains d'un seul homme, quel qu'il soit !

Nous l'avons dit, les uns et les autres, nous n'acceptons pas ce chantage comme nous refusons d'opposer les services d'Henri Mondor et de Paul Brousse, qui sont utiles et efficaces pour toute l'Île de France.

Reste qu'aujourd'hui, il n'y a toujours pas de réponse à la demande faite par le cabinet de la Ministre à M. Hirsch, de présenter de nouvelles modalités de travail concernant l'avenir de la transplantation hépatique en Île de France, une méthodologie, un calendrier et la composition du nouveau groupe de travail.

Il n'est donc pas question, dans un département où le mot solidarité a du sens, d'attendre pour construire un projet commun à Henri Mondor et Paul Brousse.

C'est pourquoi, après le vote d'un vœu à l'unanimité du Conseil départemental en soutien du maintien de l'activité de greffe hépatique à Henri Mondor, **le Président du Conseil départemental accueillera à l'Hôtel du Département une table ronde réunissant parlementaires et élu-e-s des collectivités locales du Val-de-Marne mais aussi du 77, 91 et 92, communauté médicale et universitaire des deux GHU (Henri Mondor et Paul Brousse) et du Groupement Hospitalier de Territoire, syndicalistes et ARS.**

Un nouveau soutien au maintien de la transplantation hépatique à Mondor

HÔPITAL HENRI-MONDOR

Pour le maintien de la chirurgie hépatique

L'Union fédérale des consommateurs « Que choisir » de la région de Créteil s'inquiète vivement du projet de suppression de la chirurgie hépatique à l'hôpital Henri-Mondor.

La proximité et l'égalité en matière d'offre de soins, doivent rester des éléments essentiels dans l'organisation territoriale de la santé dans une région où les déplacements restent difficiles.

Nous considérons que la recherche de rentabilité à tout prix n'est pas acceptable en matière de santé publique.

C'est pourquoi nous condamnons fermement toute tentative de diminution du potentiel existant.

Communiqué de presse du 2 décembre 2017

**SIGNEZ LA LETTRE À Mme LA MINISTRE DE LA SANTÉ ⇨ <http://chn.ge/2iJ3nis>
POUR EXIGER LE MAINTIEN DE LA CHIRURGIE HEPATIQUE A Henri MONDOR**

Notre Projet Transplantation Hépatique au CHU Henri Mondor

Le programme de transplantation hépatique du CHU Henri Mondor a débuté il y a 30 ans.

Il s'agit d'un programme à volume élevé, avec une moyenne de 75 greffes par an sur les 5 dernières années. Le nombre médian d'évaluations pré-greffes est évalué à 130 patients par an. Il est aujourd'hui au cœur de 5 dimensions stratégiques du CHU Henri Mondor.

Le parcours de soins au sein du CHU Henri Mondor permet une prise en charge autonome et intégrée de toutes les situations médico-chirurgicales rencontrées par le patient candidat à une greffe hépatique ou transplanté.

Le CHU Henri Mondor est, depuis de nombreuses années, le centre de référence pour les maladies du foie, d'un large territoire géographique regroupant les départements du Val-de-Marne (en partie), de Seine-et-Marne, de leurs hôpitaux périphériques, mais aussi avec d'autres structures localisées en Essonne, dans les Yvelines ou en province.

L'axe « Foie » constitue un axe fort médico-universitaire de la recherche institutionnelle. Son activité de recherche est reconnue au plus haut niveau international

PROJET : Trois principaux axes du projet seront développés d'ici 2020

- 1. L'accroissement du recrutement des patients** sera fondé sur l'extension du travail en réseau (77-91-94) et sur le renforcement des cohortes locales (service d'hépatologie) des maladies du foie chroniques.
- 2. L'attractivité de la chirurgie hépatobiliaire**, au niveau hospitalo-universitaire, est directement liée à l'accès à la transplantation hépatique. Le maintien de chirurgiens hépatobiliaires sur le site est stratégique pour le développement des projets médicaux du site, notamment en hépatologie, oncologie, et traumatologie. Les enjeux majeurs pour les autres spécialités et disciplines impliquées autour de la chirurgie du foie impliquent le maintien de l'activité chirurgicale de transplantation et de résection hépatique sur le site, qui requiert un renfort de la chirurgie hépatobiliaire. C'est pourquoi, un chirurgien hépatobiliaire hospitalo-universitaire sera recruté sur un poste d'ores-et-déjà réservé par le Doyen de la faculté de médecine. Un partenariat entre le CHU de Reims et l'hôpital Henri Mondor pour la transplantation et la résection hépatique permettra de renforcer le recrutement de la cohorte transplantation hépatique.
- 3. Le projet du CHU Henri Mondor est de poursuivre et amplifier les travaux entrepris, depuis 2010, pour le développement des transplantations multi-organes du site** (rein, foie, coeur, cellules souches hématopoïétiques) dans un contexte où le CHU se dote, grâce à des investissements importants, d'une structure dite RBI (Réanimation-Blocs-Chirurgie Interventionnelle), parmi les plus modernes de l'AP-HP.

Le projet développé autour de la transplantation hépatique et multi-organes est inscrit dans le projet médical du CHU, notamment au sein du projet Campus Mondor 2020 qui inclut la réorganisation complète de l'axe blocs, réanimations, centre interventionnel à l'horizon 2020.

L'ensemble de ces atouts positionne Henri Mondor comme le leader AP-HP de la transplantation multi-organes et justifie le renforcement de cet axe stratégique de l'établissement.

ENSEMBLE DEFENDONS LE PROJET HENRI MONDOR EN HARMONIE AVEC CELUI DE PAUL BROUSSE